



FONDS INTERNATIONAUX
D'INDEMNISATION
POUR LES DOMMAGES
DUS À LA POLLUTION
PAR LES HYDROCARBURES

92FUND/Circ.62
SUPPFUND/Circ.12
8 janvier 2009

Notification de l'adhésion à la Convention de 1992 portant création du Fonds par la République islamique d'Iran et au Protocole portant création du Fonds complémentaire par l'Estonie et la Pologne

Conformément à la règle 4.6 du Règlement intérieur du Fonds international d'indemnisation de 1992 pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fonds de 1992), l'Administrateur a l'honneur d'informer les États contractants que des instruments d'adhésion à la Convention internationale de 1992 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Convention de 1992 portant création du Fonds) ont été déposés par la République islamique d'Iran le 5 novembre 2008. La Convention de 1992 portant création du Fonds entrera en vigueur à l'égard de la République islamique d'Iran le 5 novembre 2009.

Le Royaume-Uni a étendu l'application de la Convention de 1992 portant création du Fonds à l'île de Man avec effet à compter du 15 septembre 2008.

La liste des 103 États qui ont déposé un instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion à l'égard de la Convention de 1992 portant création du Fonds figure au verso.

Conformément à la règle 4.6 du Règlement intérieur du Fonds complémentaire international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (Fonds complémentaire), l'Administrateur a l'honneur d'informer les États contractants que l'Estonie et la Pologne ont déposé le 14 octobre 2008 et le 9 décembre 2008 respectivement un instrument d'adhésion au Protocole de 2003 à la Convention de 1992 portant création du Fonds (Protocole portant création du Fonds complémentaire). Le Protocole portant création du Fonds complémentaire entrera donc en vigueur à l'égard de l'Estonie le 14 janvier 2009 et à l'égard de la Pologne le 9 mars 2009.

La liste des 23 États qui ont déposé un instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion à l'égard du Protocole portant création du Fonds complémentaire figure au verso.

* * *

États Membres du Fonds de 1992

<i>102 États à l'égard desquels la Convention de 1992 portant création du Fonds est en vigueur</i>		
Afrique du Sud	Finlande	Norvège
Albanie	France	Nouvelle-Zélande
Algérie	Gabon	Oman
Allemagne	Géorgie	Panama
Angola	Ghana	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Antigua-et-Barbuda	Grèce	Pays-Bas
Argentine	Grenade	Philippines
Australie	Guinée	Pologne
Bahamas	Hongrie	Portugal
Bahreïn	Îles Cook	Qatar
Barbade	Îles Marshall	République de Corée
Belgique	Inde	République dominicaine
Belize	Irlande	République-Unie de Tanzanie
Brunéi Darussalam	Islande	Royaume-Uni
Bulgarie	Israël	Sainte-Lucie
Cambodge	Italie	Saint-Kitts-et-Nevis
Cameroun	Jamaïque	Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Canada	Japon	Samoa
Cap-Vert	Kenya	Seychelles
Chine (Région administrative spéciale de Hong Kong)	Kiribati	Sierra Leone
Chypre	Lettonie	Singapour
Colombie	Libéria	Slovénie
Comores	Lituanie	Sri Lanka
Congo	Luxembourg	Suède
Croatie	Madagascar	Suisse
Danemark	Malaisie	Tonga
Djibouti	Maldives	Trinité-et-Tobago
Dominique	Malte	Tunisie
Emirats arabes unis	Maroc	Turquie
Équateur	Maurice	Tuvalu
Espagne	Mexique	Uruguay
Estonie	Monaco	Vanuatu
Fédération de Russie	Mozambique	Venezuela
Fidji	Namibie	
	Nigeria	
<i>I État ayant déposé un instrument d'adhésion, mais à l'égard duquel la Convention de 1992 portant création du Fonds n'entrera en vigueur qu'à la date indiquée.</i>		
Iran (République islamique d')		5 novembre 2009

États Membres du Fonds complémentaire

<i>21 États parties au Protocole portant création du Fonds complémentaire</i>		
Allemagne	France	Lituanie
Barbade	Grèce	Norvège
Belgique	Hongrie	Pays-Bas
Croatie	Irlande	Portugal
Danemark	Italie	Royaume-Uni
Espagne	Japon	Slovénie
Finlande	Lettonie	Suède
<i>2 États qui ont déposé un instrument d'adhésion, mais à l'égard desquels le Protocole n'entrera en vigueur qu'à la date indiquée</i>		
Estonie		14 janvier 2009
Pologne		9 mars 2009